

Service
Inspection Pédagogique
Régionale d'EPS
Affaire suivie par
Philippe SBAA
Références
2017/2018
Téléphone
05 55 11 43 29
Portale
06 13 36 55 95
Mél
philippe.sbaa@ac-limoges.fr
Site internet
http://www.ac-limoges.fr

Rectorat
13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 15 octobre 2018

La Rectrice de l'académie de Limoges
Chancelière des universités

A

Monsieur le Président
de l'Université de Limoges

Objet : Labellisation "Génération 2024" pour les établissements d'enseignement supérieur.

Le programme d'appui à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 (JOP 2024), « le sport au service de la société », validé en Conseil des ministres le 22 mars 2017 indique dans sa mesure 1 : « créer un label **Génération 2024** pour les établissements scolaires et universitaires ».

Le 20 Septembre 2018, à l'occasion de la journée internationale du sport universitaire, Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et Roxana Maracineanu, ministre des Sports, se sont rendues à l'université de Lyon 1 pour lancer le label « Génération 2024 » pour les établissements d'enseignement supérieur.

Ce label fait l'objet d'un appel d'offre national pluriannuel pour encourager dans l'enseignement supérieur, le développement d'une pratique sportive régulière des étudiants, notamment les étudiants boursiers et ceux qui se trouvent en situation de handicap. Le label vise également l'engagement des étudiants dans le mouvement « Paris 2024 » et le développement de passerelles entre l'université et le mouvement sportif.

Les établissements d'enseignement supérieur peuvent bénéficier du **label « Génération 2024 »** en s'inscrivant dans un projet triennal répondant à au moins deux des objectifs suivants :

1. développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire
2. participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques
3. accompagner ou accueillir des sportifs de haut niveau
4. ouvrir les équipements sportifs des écoles et établissements

Les demandes de labellisation, rédigées sur le document ci-joint prévu à cet effet, sont à retourner, par voie numérique, **avant le 1^{er Décembre}** de chaque année universitaire :

- au référent du comité de pilotage académique « Génération 2024 », Philippe Sbaa, IA-IPR EPS : : ce.ipr@ac-limoges.fr;
- au référent « Génération 2024 » direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), Christophe Debove :

Christophe.DEBOVE@drjscs.gouv.fr



L'autorité académique et la DRJSCS porteront un avis commun sur les dossiers de candidature avant de les transmettre respectivement à la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP) et la direction nationale des sports en début d'année civile.

Chaque année, au mois de Janvier, le comité de pilotage national « Génération 2024 » examinera les demandes de labellisation pour validation avant diffusion lors de la semaine Olympique et paralympique.

Christine Gavini-Chevet

« GENERATION 2024 »

DEMANDE DE LABELLISATION D'UN ETABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC OU PRIVE SOUS CONTRAT

 NATURE DE L'ETABLISSEMENT DEMANDEUR :

 NOM DE L'ETABLISSEMENT :

 ADRESSE :

 DEPARTEMENT : (à entourer)

19 - 23 - 87

 CODE ETABLISSEMENT :

Date de la demande :

Signature et cachet du directeur de l'établissement :

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

CAHIER DES CHARGES GENERATION 2024 – ACADEMIE DE LIMOGES

L'établissement, est-il affilié à la FFSU ? OUI – NON

OBJECTIFS	EXIGENCES	CHOIX ETABLISSEMENT
DEVELOPPEMENT DE PROJETS STRUCTURANTS AVEC LES CLUBS SPORTIFS LOCAUX	EVENEMENT COMMUN ETABLISSEMENT/CLUB LOCAL	Club ou Comité partenaire : Description de l'événement (ou joindre un document) :
	INFORMATION SUR L'OFFRE SPORTIVE DE L'ENVIRONNEMENT LOCAL	Nature de l'information :
	CONVENTION(S) ENTRE L'ETABLISSEMENT ET LES CLUBS LOCAUX	OUI – NON Si OUI, pour quel dispositif ou événement ?
	ORGANISER UNE SORTIE OU UN VOYAGE SCOLAIRE A THEME SUR UN EVENEMENT SPORTIF	Lieu et descriptif :
PARTICIPATION AUX EVENEMENTS PROMOTIONNELS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	ORGANISER UNE ACTION INTERNE SEMAINE OLYMPIQUE JOURNEE OLYMPIQUE AUTRE	PERIODE retenue : Nature de l'action :
	ACTION CONCERTEE ENTRE LE(S) CLUB(S) Et l'ETABLISSEMENT	Cadre de l'action : Nature de l'action :
	INTERVENTION D'UN SPORTIF DE HAUT NIVEAU ou PRO.	NOM DU SHN : NATURE DE LA VISITE :
	SORTIE SCOLAIRE OU VOYAGE SUR UN SITE OLYMPIQUE	Lieu et descriptif :

NOM DE L'ETABLISSEMENT :



**ACCOMPAGNEMENT
T OU ACCUEIL DES
SPORTIFS DE HAUT
NIVEAU**

MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS AUX CLUBS ET ENTREPRISES LOCALES	Accompagnement des Sportifs de Haut Niveau (listés) scolarisés		Mise en place effective : Volonté de mise en œuvre : OUI – NON Etablissement propriétaire de ses installations : OUI – NON SI OUI, nbre d’heures de location ou de prêt : Description : Existe-t-il une convention tripartite (club/etab/collectivité) ? Nature des travaux à prévoir : Montant prévisionnel :
	Mise en place d’enseignement à distance ?		
	Location ou prêt dans la semaine	Oui Non	
	Location week-end et vacances scolaires	Oui Non	
Travaux envisagés pour accessibilité de l’extérieur			

- Les deux premiers objectifs doivent être investis obligatoirement dans le plus grand nombre d’exigences
- Le troisième objectif est susceptible d’être développé dans les années suivantes
- Le quatrième objectif ne concerne que les établissements propriétaires de leurs installations sportives.

Les demandes de labellisation sont à retourner, par voie numérique, **avant le 1^{er} Décembre** de chaque année universitaire :

- au référent du comité de pilotage académique « Génération 2024 », Philippe Sbaa, IA-IPR EPS : ce.ipr@ac-limoges.fr;
- au référent « Génération 2024 » direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), Christophe Debove : Christophe.DEBOVE@drjscs.gouv.fr

NOM DE L’ETABLISSEMENT :